

BUREAU SYNDICAL DU 20 JUIN 2023 - 10H00
A SAINT PIERRE DE VASSOLS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix heures, le Bureau Syndical régulièrement convoqué en date du 12 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire à la salle Hélène LAUGIER à Saint Pierre de Vassols, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de membres du
Bureau

En exercice : 18

Présents et représentés

(mini 10) : 11

Quorum atteint

Nombre de voix

En exercice : 108

Présentes : 59

Exprimées par pouvoirs : 4

Total : 63

Membres présents :

1 représentant du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteur de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC

2 représentants du Conseil départemental du Vaucluse (porteurs chacun de 8 voix) : Myriam SILEM, Sophie RIGAUT

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 4 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV)

2 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 7 voix) : Michel JOUVE (Flassan), Jean-Pierre RANCHON (Sault)

3 représentants des communes (porteurs chacun de 4 voix) : Serge ANDRIEU (Carpentras), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols)

1 membre excusé ayant donné pouvoir : Valérie MICHELIER (Caromb) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

Membres du Conseil de Massif invités présents : Alain CONSTANT (Bedoin)

Membres absents/excusés : Georges BOTELLA, Bénédicte MARTIN (Région), Christian MOUNIER (Département), Jérôme BOULETIN (Cove), Alexandre ROUX (Entrechaux), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Frédéric TENON (Malaucène), Roland RUEGG (Brantes) Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Cyril FALQUES (Aurel), Thierry THIBAUD (Savoillans)

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Catherine FAYOT, Christian ROECK (PNR Mont-Ventoux), Sébastien NINON (Région PACA)

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric ROUET est nommé secrétaire de séance.

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE PROJET DE DIAGNOSTIC ET RESTAURATION DE LA FONCTIONNALITE DU RESEAU DE MARES DE LA TRAME TURQUOISE DU SUD-OUEST MONT VENTOUX

Les contreforts du Sud-Ouest Mont Ventoux présentent quelques dépressions issues d'anciennes carrières à ciel-ouvert qui ont permis la formation de mares temporaires et l'installation d'une biodiversité remarquable.

Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux a engagé depuis plusieurs années un travail de connaissance et de préservation de ces milieux naturels (inventaires des mares temporaires, co-gestion du site du Parandier, diagnostic des Ogres, Sables, Gypes, Argiles et proposition de gestion, labellisation ENS du lac des Salettes...). Dans le prolongement de cet engagement, le Parc a souhaité s'associer en tant que partenaire technique au projet « Diagnostic et restauration de la fonctionnalité du réseau de mares de la trame turquoise du Sud-Ouest Mont Ventoux » porté par l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux.

Elaboré en réponse à l'appel à projet 2022 « Eau et Biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, il rassemble également le Conservatoire d'Espaces naturels de Vaucluse et bénéficie d'un soutien financier de l'Agence de l'Eau et du Département du Vaucluse.

D'une durée de 24 mois, ce projet prévoit une étude du réseau de mares du territoire, le suivi du Pélobate cultripède, crapaud en danger d'extinction à l'échelle régionale, la restauration de certaines mares, la sensibilisation à la préservation de ce patrimoine naturel ainsi que l'élaboration d'un programme d'actions pluriannuel.

Afin d'assurer la bonne mise en œuvre du projet, il est proposé que le Parc naturel régional du Mont-Ventoux soit cosignataire de la convention de partenariat avec l'EPAGE Sud-Ouest Mont-Ventoux et le CEN PACA, présentée en annexe.

Le Parc assurera la mise en place d'actions de sensibilisation et de communication : élaboration d'un guide pour la création d'une mare, plaquette d'information, animations à destination des enfants et du grand public, organisation de journées techniques et diffusion d'information dans la presse.

Le Bureau Syndical,
Oui l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents, Frédéric ROUET ne prenant pas part au vote,
Soit : Membres en exercice : 18 – Présents : 9 - Pouvoirs : 1 – Votants : 10
Suffrages exprimés : 59 – Pour : 59 - Abstention : 0 – Contre : 0

- APPROUVE le contenu du présent rapport ;
- AUTORISE Madame la Présidente ou son délégué à signer la convention de partenariat pour le projet de diagnostic et restauration de la fonctionnalité du réseau de mares de la trame turquoise du Sud-Ouest Mont Ventoux ci annexée ;
- CONFIE à Madame la Présidente la mise en place administrative et financière du projet ;
- AUTORISE Madame la Présidente ou son délégué à signer toutes les pièces subséquentes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

**La Présidente
du Parc naturel régional du Mont Ventoux
Conseillère Régionale**

Jacqueline BOUYAC